

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Inscription de quelques espèces de palmier endémiques de Madagascar à l'Annexe II.

B. Auteur de la proposition

Madagascar.

C. Justificatif

1. Taxonomie

Classe:	Liliopsida
Sous classe:	Arecidae
Ordre:	Arecales
Famille:	Areceaceae (Palmae)

Sous Famille: Ceroxyloideae
Tribu: Ceroxyleae
Genre, espèce,
auteur et année: *Ravenea rivularis* Jum.et H. Perrier (1913)
Synonymes scientifiques:
Noms vernaculaires: *Gora* (Sakalava), *Bakaly*, *Vakaka* (Bara) et *Malio* (près de Manera)

2. Données biologiques

2.1 Répartition

Espèce endémique de Madagascar, elle est inféodée dans la zone centrale du sud de l'île notamment le long des rivières Onilahy et Mangoky (Dransfield et Beentje, 1995). Son aire de répartition est très limitée.

2.2 Population

60 individus repartis dans 2 populations ont été répertoriés (Dransfield et Beentje, 1995). Ils sont localisés en dehors du Parc National de l'Isalo. Cet effectif de 1995 a probablement déjà diminué vu les activités anthropiques qui menacent cette région.

2.3 Habitat

L'espèce subsiste dans des zones humides, le long des cours d'eau et dans les forêts sèches ou dans les forêts galeries au sein de savanes herbeuses, situées à une altitude variant entre 350 et 750 m. (Dransfield et Beentje, 1995). Depuis quelques années, cette région subit une dégradation rapide et irréversible due à l'exploitation sauvage de saphir et aux feux de brousse parcourant annuellement les savanes.

2.4 Mesure de conservation

Leur statut de conservation est «critique».

3. Situations du point de vue de la protection

3.1 Au plan national

Localités hors AP.

3.2 Au plan international

Pas encore dans CITES.

Sous Famille:	Ceroxyloideae
Tribu:	Ceroxyleae
Genre, espèce, auteur et année:	<i>Ravenea louvelii</i> Beentje (1994)
Synonymes:	L'espèce a été nommée <i>Louvelii madagascariensis</i> par Jumelle et H. Perrier en 1912
Noms vernaculaires:	<i>Lakamarefo, siraboto</i>

2. Données biologiques

2.1 Répartition

Espèce endémique de Madagascar, elle est inféodée à un seul endroit de la région d'Andasibe, à l'est de Madagascar (Dransfield et Beentje, 1995). Son aire de distribution est très limitée.

2.2 Population

Une petite population constituée de quelques 20 pieds a été trouvée par Dransfield et Beentje en 1995.

2.3 Habitat

L'espèce vit dans la forêt humide de moyenne altitude (800 – 1000 m) sur des pentes raides d'Andasibe. Elle se trouve en dehors du Parc National d'Andasibe (Dransfield et Beentje, 1995) et est fortement menacée par la dégradation de son habitat due à la pratique de la culture itinérante sur brûlis.

2.4 Mesure de conservation

L'espèce a un statut de conservation « en danger » selon IUCN

3. Situations du point de vue de la protection

3.1 Au plan national

Localités hors AP.

3.2 Au plan international

Pas encore dans CITES.

Sous Famille:	Coryphoideae
Tribu:	Borasseae
Sous Tribu:	Hyphaeninae
Genre, espèce, auteur et année:	<i>Satranala decussilvae</i> Beentje et Dransfield (1995)
Synonymes:	
Noms vernaculaires:	<i>Satranabe</i> (Betsimisaraka)

2. Données biologiques

2.1 Répartition

Le genre est endémique de Madagascar. L'espèce est connue dans un seul endroit de la Réserve de Biosphère de Mananara à l'est de Madagascar (Dransfield et Beentje, 1995). Elle possède une aire de répartition stricte.

2.2 Population

30 pieds adultes, 40 jeunes individus et quelques plantules ont été enregistrés par Dransfield et Beentje en 1995.

2.3 Habitat

L'espèce pousse dans la forêt humide de basse altitude (250 – 285 m), sur sols peu profonds ou sols rocaillieux. Le site d'occurrence bénéficie d'un statut d'aire protégée (Réserve de Biosphère de Mananara) (ANGAP, 2001), pourtant des collectes de graines pour l'exportation y sont pratiquées.

2.4 Mesure de conservation

L'espèce est «En danger» selon IUCN.

3. Situations du point de vue de la protection

3.1 Au plan national

Localité dans une AP.

3.2 Au plan international

Pas dans CITES.

Sous Famille:	Arecoideae
Tribu:	Areceae
Sous Tribu:	Lemurophoenicinae
Genre, espèce, auteur et année:	<i>Lemurophoenix halleuxii</i> J. Dransfield (1991)
Synonymes:	
Noms vernaculaires:	<i>Hovitra varimena</i>

2. Données biologiques

2.1 Répartition

Le genre est endémique de Madagascar. L'espèce est inféodée sur la péninsule de Masoala et ses environs à l'est de Madagascar (Dransfield et Beentje, 1995). Elle a une aire de répartition restreinte.

2.2 Population

2 populations composées d'un petit nombre d'individus (50 ind.) ont été trouvées (Dransfield et Beentje, 1995).

2.3 Habitat

L'espèce est rencontrée dans la forêt dense humide de basse altitude (250 – 450 m) située dans une aire protégée, notamment le Parc National de Masoala (Dransfield et Beentje, 1995 ; ANGAP, 2001).

2.4 Mesure de conservation

L'espèce présente de statut « en danger » selon IUCN.

3. Données relatives au commerce

3.1 Commerce international licite

Graines et plantules exportées (ONE et *al.*, 1997).

Cette espèce est parmi celles qui sont les plus recherchées sur le marché international (ONE et *al.*, 1997)

4. Situations du point de vue de la protection

4.1 Au plan national

Localité dans une AP.

4.2 Au plan international

Pas dans CITES.

Sous Famille:	Arecoideae
Tribu:	Areceae
Sous Tribu:	Masoalinae
Genre, espèce, auteur et année:	<i>Marojejya darianii</i> J. Dransfield et N. W. Uhl (1955)
Synonymes:	
Noms vernaculaires:	<i>Ravimbe</i>

2. Données biologiques

2.1 Répartition

Le genre est endémique de Madagascar. L'espèce est connue dans un seul site, dans la région près de Maroantsetra à l'est de l'île (Dransfield et Beentje, 1995). Elle possède une aire de répartition ponctuelle.

2.2 Population

2.3 Habitat

L'espèce, pousse dans les marécages et bas fond , elle est également rencontrée en altitude allant de 400 à 450 m. (Dransfield et Beentje, 1995). Les sites d' occurrence sont en dehors des aires protégées et la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis appelée localement *tavy* qui pourrait causer sa disparition à court terme.

2.4 Mesure de conservation

L'espèce a un statut «critique» selon IUCN.

3. Données relatives au commerce

3.1 Commerce international licite

Selon ONE et *al.* (1997), cette espèce est très recherchée sur le marché international. Bien que sa culture soit déjà établie à Madagascar (ONE et *al.*, 1997), la collecte des graines dans la nature existe toujours.

4. Situations du point de vue de la protection

4.1 Au plan national

Localité hors AP.

4.2 Au plan international

Pas dans CITES.

Sous Famille: Arecoideae

Tribu: Cocoeae

Sous Tribu: Beccariophoenicinae

Genre, espèce,
auteur et année: *Beccariophoenix madagascariensis* Jum. et H Perrier (1915)

Synonymes:

Noms vernaculaires: *Manarano, Manara, Maroala* (Andasibe), *Sikomba* (Antanosy)

2. Données biologiques

2.1 Répartition

Le genre est endémique de Madagascar. L'espèce est inféodée dans l'est de Madagascar surtout à Mantadia et dans le sud dans la région de Fort Dauphin (Dransfield et Beentje, 1995). Son aire de répartition est fragmentée.

2.2 Population

Moins de 20 pieds adultes ont été répertoriés aussi bien à Mantadia qu'à Fort Dauphin.

2.3 Habitat

L'espèce est rencontrée dans la forêt humide de moyenne altitude (900 à 1200 m) à Mantadia et dans la forêt sur sables blancs à Fort Dauphin (Dransfield et Beentje, 1995). Bien que les quelques pieds de Mantadia se trouvent dans un aire protégée, ceux de Fort Dauphin sont localisés en dehors de toute aire protégée où la végétation est menacée par les défrichements, les collectes abusives et dans une proche future, par l'exploitation minière de grande envergure d'ilménite.

2.4 Mesure de conservation

Le statut de l'espèce est «critique» selon IUCN.

3. Données relatives au commerce

3.1 Utilisation sur le plan national

L'espèce est très recherchée localement pour le cœur de palmier comestible, provoquant à chaque récolte la mort de la plante, et pour la construction de cases. En plus, les jeunes feuilles sont utilisées pour la fabrication de chapeau appelés *manarano* destiné à l'exportation (Dransfield et Beentje, 1995).

3.2 Commerce international licite

L'espèce est très recherchée sur le marché international (ONE et *al.*, 1997).

4. Situations du point de vue de la protection

4.1 Au plan national

4.2 Au plan international

Pas dans CITES.

4.3 Autres impératifs en matière de protection

Il est recommandé de créer une petite aire protégée dans la localité où se trouve la petite sous population dans la région de Fort Dauphin.

Sous Famille:	Arecoideae
Tribu:	Cocoeae
Sous Tribu:	Butiinae
Genre, espèce, auteur et année:	<i>Voanioala gerardii</i> J. Dransfield (1989)
Synonymes:	
Noms vernaculaires:	<i>voanioala</i> (Betsimisaraka)

2. Données biologiques

2.1 Répartition

Le genre est endémique de Madagascar. L'espèce est inféodée à l'est de l'île sur la péninsule de Masoala (Dransfield et Beentje, 1995). Son aire de répartition est très limitée.

2.2 Population

Moins de 10 individus, dont un seul pied adulte, ont été recensés (Dransfield et Beentje, 1995).

2.3 Habitat

L'espèce vit dans la forêt dense humide de bas fond et de basse altitude (400 m) de la péninsule de Masoala (Dransfield et Beentje, 1995). Cette forêt est incluse dans le Parc National de Masoala.

2.4 Mesure de conservation

Le statut de l'espèce est «critique» selon IUCN.

3. Données relatives au commerce

3.1 Utilisation sur le plan national

L'exploitation locale de l'espèce consiste à prélever le cœur de palmier (Dransfield et Beentje, 1995). Il a lieu de noter que ce type de prélèvement est fatale pour les palmiers.

3.2 Commerce international licite

L'espèce est très recherchée sur le marché international (ONE et *al.*, 1997).

4. Situations du point de vue de la protection

4.1 Au plan national

Dans une AP.

4.2 Au plan international

Pas encore dans CITES.

4.3 Autres impératifs en matière de protection

Il est recommandé de créer une petite aire protégée dans la localité où se trouve la petite sous population dans la région de Fort Dauphin

5. Commentaires généraux pour les espèces de palmiers

5.1 Données relatives au commerce

5.1.1 Commerce international licite

A cause de la grande taille des pieds adultes rendant leur transport difficile et onéreux, ces taxons sont exportés sous forme de graines et de plantules (ONE et *al.*, 1997). Pourtant, les semences sont collectées en grande quantité dans la nature, beaucoup de ces collectes se font dans des aires protégées contre les lois en vigueur.

Ce sont des taxons non CITES et leur nom ne figure pas dans les rapports annuels des autorités malgaches. Aucune donnée n'est donc disponible ni sur le volume d'exportation ni sur les pays destinataires.

5.1.2 Effets potentiels du commerce

L'exploitation des palmiers comme plante ornementale exportée ne semble pas présenter de risque immédiat pour les individus étant donné que vu leur grande taille, les palmiers sont exportés sous forme de graines ou de jeunes plantules. Néanmoins, l'exploitation de ces espèces constitue des menaces potentielles pouvant entraîner leur disparition. En effet, tous les pieds adultes ne portent pas obligatoirement des fruits chaque année et les collecteurs essaient de ramasser le maximum de graines disponibles pour gagner le maximum de bénéfice. La régénération naturelle étant, difficile et la croissance des plantules lente, la collecte abusive des semences entraînera à long ou à court terme la disparition de l'espèce..

6. Situations du point de vue de la protection

6.1 Au plan national

La majorité des populations de ces espèces subsistent dans des zones hors A.P. (*Ravenea rivularis*, *R. louvelii*, *Marojejya darianii*, *Beccariophoenix madagascariensis*) mais même celles qui sont dans les A.P. (*Satranala decussilvae*, *Lemurephoenix halleuxii*, *Voanioala gerardii*, *Beccariophoenix madagascariensis*) font l'objet de collecte abusive de graines et de plantules empêchant leur régénération naturelle.

6.2 Au plan international

Ces espèces ne sont pas présentes aux annexes de la CITES.

6.3 Autres impératifs en matière de protection

Il serait souhaitable de mettre en place un programme de reproduction artificielle à moyen terme d'une part pour renforcer les populations sauvages et d'autre part pour alimenter la demande pour le marché international. Il faut à tout prix interdire la collecte de cœur de palmier pour ces espèces.

7. Commentaires du pays d'origine

Vu l'effectif très faible des populations sauvages de ces espèces proposées, leur aire de répartition restreinte et les menaces qui pèsent sur elles, ces espèces remplissent les conditions pour être citées en annexe I ; car si elles restent en annexe II, leurs graines ne seront pas soumises à la réglementation de la CITES. Par ailleurs, cette proposition vise à décourager définitivement toute récolte de n'importe quelle partie de la plante en milieu naturel. Ainsi, la promotion de la reproduction artificielle avec réintroduction ou de renforcement des populations en déclin serait plus que souhaitable.

8. Références

- ANGAP, 2001. Plan de gestion de Réseau National des Aires Protégées de Madagascar. Ministère de l'environnement, Madagascar, 112p.
- CITES, 2000. – Rapport annuel Année 2000, CITES- Organe de Gestion CITES de Madagascar, Antananarivo.
- CITES, 2001. – Rapport annuel Année 2001, CITES- Organe de Gestion CITES de Madagascar, Antananarivo.
- Dransfield, J. & Beentje, H., 1995. – The palms of Madagascar. Royal Botanical Garden, Kew and the International Palm Society. HMSO Norwich print services, Kew, 175p.
- IUCN, 2000. - Red Data Book
- Mabberley, D. J., 1997. – The Plant – Book. A portable dictionary of the vascular plants. Cambridge, Payot, Lausanne, 260p.
- ONE, PNUE, ANGAP, 1997. – Monographie nationale sur la biodiversité. Ministère de l'environnement, Ministère des Eaux et Forêts. Antananarivo, 324p.